


ADAMA

SORATEL^{MD}

Protection d'avant-garde contre les maladies, alimentées par la technologie de formulation Asorbital^{MD}. Offrant une période d'application souple, SORATEL^{MD} fournit une protection éprouvée dans de nombreuses cultures pour la suppression de maladies, y compris la fusariose de l'épi dans le blé et le maïs.



ALIMENTÉ PAR

Asorbital^{MD}

LA TECHNOLOGIE DE FORMULATION

GRUPE 3

Matière active :

Prothioconazole 250 g/L = EC

Doses d'application :

Dose : 160 à 320 ml/ac

(dose standard : 240 ml/ac)

Emballage et superficie traitée :

Caisse: 2 x 9,6 L

Acres traités : 30 à 60 acres/bidon

 (dose standard :
40 acres/bidon)

Volume d'eau :

Voie terrestre : Minimum 40 L/acre

 (volume recommandé :
80 L/acre)

Voie aérienne : Minimum 20 L/ac

Résistance à l'entraînement par la pluie :

Éviter application lorsque les fortes pluies sont prévues.

PRINCIPAUX AVANTAGES :

- Formulation développée par ADAMA grâce à une technologie avancée (formulation exclusive à ADAMA)
- Efficacité plus élevée de 5 % comparativement aux produits concurrents, telle que démontrée dans des essais au Canada
- Pénétration foliaire améliorée, efficacité améliorée
- Suppression préventive et curative de nombreuses maladies dans plusieurs cultures
- Large fenêtre d'application
- Nul besoin d'agents de surface supplémentaires

CULTURES HOMOLOGUÉES :

- | | | |
|-------------------------------|---|--|
| • Avoine | • Baies à faible croissance, à l'exception des fraises (sous-groupe de cultures 13-07H) | • Petits fruits (sous-groupe de cultures 13-B) |
| • Betteraves à sucre | • Maïs | • Pois chiches |
| • Blé (de printemps, d'hiver) | • Moutarde | • Pois de grande |
| • Bleuets nains | • Moutarde d'Abyssinie | • Carthame |
| • Bourrache | • Moutarde orientale | • Soya |
| • Canola | • Orge | • Tournesol |
| • Colza | • Arachides | |
| • Crambé | | |
| • Graines de Lin | | |
| • Lentilles | | |

PRINCIPALES MALADIES SUPPRIMÉES :

- | | | |
|------------------------------------|--|------------------------------|
| • Fusariose de l'épi ¹ | • Tache septorienne | • Kabatiellose |
| • Rayure réticulée (orge et blanc) | • Pourriture sclérotique | • Rouille |
| • Tache Helminthosporienne | • Rouille asiatique du soya | • Tache fusarienne grise |
| • Tache pâle | • Tache ocellée | • Pourriture du fruit |
| • Rouille couronnée | • Fusariose de l'épi ¹ (Gibberella) | • Valdénisienne ² |
| • Tache de glumes | • Helminthosporiose du Nord du maïs | |
| • Rouille des feuilles | | |

Pour obtenir une liste complète des cultures, maladies et taux d'application homologués, consulter l'étiquette.

¹ Répression

² Bleuets seulement

Asorbital^{MD}

LA TECHNOLOGIE DE FORMULATION

La technologie de formulation Asorbital^{MD} a été développée par ADAMA et est unique au monde.

Les produits dotés de cette technologie améliorée permettent de réduire le ruissellement et la photodégradation et d'obtenir une meilleure résistance à l'entraînement par la pluie et une protection plus complète du feuillage.

ADAMA commercialise actuellement plusieurs fongicides dotés de la technologie Asorbital^{MD}. Contactez le responsable commercial de votre région pour en savoir plus!

SORATEL^{MD}

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

SORATEL^{MD} est un fongicide systémique à large spectre de la famille chimique triazolinthione avec la technologie de formulation Asorbital^{MD}. Un adjuvant intégré à cette nouvelle technologie, exclusive à ADAMA, améliore la pénétration foliaire et augmente l'efficacité.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS :

Fongicide:

- ORIUS^{MD} 430 SC

Insecticides :

- Coragen^{MD}
- Decis^{MD}
- SILENCER^{MD} 120 EC
- ZIVATA^{MD}

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, notamment le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits de mélange en cuve diffèrent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ce ne soit spécifiquement indiqué sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent réduire l'efficacité du pesticide ou augmenter les dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1 855-264-6262 pour obtenir des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Remplir le cuve du pulvérisateur aux ½ avec de l'eau.
2. Démarrer l'agitation de la cuve du pulvérisateur.
3. Ajouter la quantité requise de SORATEL^{MD}.
4. Au besoin, ajouter les adjuvants ou les surfactants requis pour les produits associés au mélange en cuve.
5. Continuer l'agitation tout en remplissant d'eau le reste du réservoir de pulvérisation.

REMARQUE: En cas de mélange en cuve, consulter l'étiquette de l'adjuvant pour connaître l'ordre de mélange précis ou suivre WAMLEGS ou WALES pour connaître le protocole de mélange approprié.

REMARQUE: En cas de mélange en cuve, consulter l'étiquette de l'adjuvant pour connaître l'ordre de mélange précis ou suivre WAMLEGS ou WALES pour connaître le protocole de mélange approprié.

ROTATIONS DES CULTURES :

Les surfaces traitées peuvent être replantées avec les types de cultures précisées sur l'étiquette dès que possible après le dernier traitement. Pour les types de cultures non indiquées sur l'étiquette, ne pas replanter dans les 30 jours suivant le dernier traitement.

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE ET DE RÉINSERTION :

- Petits fruits :
 - Récolte : 7 jours
 - Irrigation manuelle : 3 jours
- Maïs (des champs, pop-corn) : 14 jours
- Maïs (sucre/graine) :
 - Récolte mécanique : 14 jours
 - Récolte manuelle/détassage manuel : 20 jours
- Soya : 20 jours
- Avoine, Ble (de printemps, d'hiver), Orge : 30 jours
- Bourrage, Canola, Crambé, Colza, Grains de lin, Moutarde d'Abyssinie, Moutarde orientale : 36 jours
- Petits fruits de plantes naines (sauf les fraises) : 45 jours
- Toutes les autres activités non mentionnées (toutes les cultures) : 24 heures

ENTREPOSAGE :

Garder à l'abri du gel.



**CLICKEZ ICI À ACCÉDER TOUS
LES DÉTAILS DE PRODUIT.**



Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette.
Numéro sans frais : 1.855.264.6262 | ADAMA.COM

ASORBITAL^{MD}, ORIUS^{MD}, SILENCER^{MD}, SORATEL^{MD} et ZIVATA^{MD} sont des marques déposées d'ADAMA Group Company. Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives. © 2026 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée.